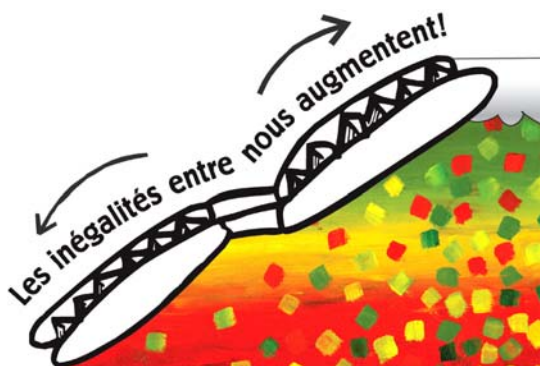




Outil pour l'écoute du budget du Québec 2007-2008



Le budget du gouvernement, c'est beaucoup de chiffres, mais ça peut se comprendre et ça vaut la peine parce que ça a un effet direct sur la manière dont nous allons vivre ou pas la solidarité entre nous comme société : le pacte fiscal. L'État a trois missions fondamentales : la redistribution de la richesse, les services publics et le développement. Ça joue autant dans les revenus que dans les dépenses. Encore cette année, attention à l'obsession de la dette qui s'impose contre la nécessité de réparer les déficits humains accumulés. Attention aux prétentions de développement économique qui ne tiennent pas compte des personnes, du tissu social, du développement culturel, des impacts environnementaux. Surtout, continuons à réclamer la diminution des inégalités ainsi qu'un autre regard sur la richesse, qui fait que la richesse matérielle vient soutenir et non éclipser la richesse humaine.

La richesse des régions

Le ministre des Finances a tenu sa consultation prébudgétaire sur le thème de la richesse des régions : « Des régions plus prospères », s'intitulait son document. Ah, mais quelle prospérité? Le Collectif lui a répondu :

- Il ne peut y avoir véritablement de régions prospères si les personnes ne sont pas prospères. L'État doit veiller non seulement à créer de la richesse, mais à la redistribuer. La pauvreté entraîne dans les régions un cercle infernal de fermetures et d'exode. Lutter contre la pauvreté n'est pas seulement une dépense, c'est un investissement. Il faut notamment offrir des mesures d'aide à la formation, à l'insertion et à l'emploi en qualité et en quantité suffisante.
- Le ministre a traité du développement des régions au seul point de vue économique. Or le développement est aussi social et culturel. Le plan gouvernemental de lutte à la pauvreté, piloté par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, entend adopter une « approche territoriale intégrée » pour combattre la pauvreté dans les régions, c'est-à-dire une approche concertée et intersectorielle. Le ministre des Finances ne semble pas en avoir entendu parler...



Ces derniers mois, on a parlé abondamment de corriger le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces. Le ministre des Finances ne devra pas oublier que l'argent d'Ottawa vient des coupures dans les programmes sociaux, la santé et l'éducation. Quand cet argent reviendra, il faudra le retourner à ces programmes et non en profiter pour opérer des baisses d'impôt au détriment des solidarités sociales.

Et si on réfléchissait sur nos richesses?

En attendant le discours du ministre, avant de se faire bombarder d'une série de chiffres, avons-nous quelque chose à dire sur nos richesses personnelles et collectives? Qu'est-ce que la richesse, qu'est-ce que la pauvreté? Comment ma richesse ou ma pauvreté se conjuguent-elles avec la richesse ou la pauvreté collective? Voici quelques questions pour un échange en groupe.

En quoi, de quoi suis-je riche?

En quoi, de quoi suis-je pauvre?

En quoi je contribue à la société?

De quoi sommes-nous riches... ou pauvres... collectivement?



Un Québec riche de tout son monde, c'est un Québec où il y a de la place pour toutes les contributions, toutes les richesses, pas seulement monétaires.

Et maintenant, plongeons dans les chiffres. Commençons par les budgets précédents.



Les chiffres de base du budget du Québec

« Fonds consolidé du revenu » en milliards de \$. Montants réalisés de 2002 à 2006; montants annoncés l'an dernier pour 2006-2007 et anticipés pour 2007-2008; colonnes vides à compléter avec les chiffres du budget 2007-2008.

	2002-2003 réalisés	2003-2004 réalisés	2004-2005 réalisés	2005-2006 réalisés	2006-2007		2007-2008	
					annoncés (l'an dernier)	réalisés (cette année)	anticipés (l'an dernier)	annoncés (cette année)
Revenus	49,3	51,3	53,6	55,4	57,9		59,6	
▸ Autonomes	40,4	41,9	44,4	45,5	47,1		48,5	
▸ Transferts fédéraux	8,9	9,4	9,2	10,0	10,8		11,1	
Dépenses	50,4	52,0	54,5	55,8	58,1		59,8	
▸ Programmes	439	45,3	47,7	48,9	50,9		52,4	
▸ Service de la dette	6,6	6,7	6,9	6,8	7,2		7,3	
Résultats nets des organismes consolidés	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2		0,1	
Solde budgétaire consolidé	-0,7	-0,4	-0,7	0	0,07 (=Fonds des générations)		0,4 (=Fonds des générations)	

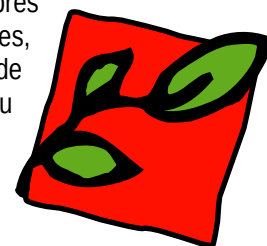
D'autres chiffres utiles à connaître sur le Québec

Données de 2005 sauf quand une autre date est indiquée. M est utilisé pour million et G, pour milliard.

- Population du Québec: 7,598 M personnes
- Population dite active: 4,052 M personnes
- Produit intérieur brut (PIB): 273,6 G\$
- PIB *per capita*: 36 009 \$
- Revenu personnel disponible : 170,6 G\$
- Revenu personnel disponible *per capita* : 22 454 \$
- Rémunération hebdomadaire moyenne : 656,63 \$ soit 34 145 \$/an
- Salaire minimum : 7,75 \$/heure depuis le 1^{er} mai 2006, soit 1 343 \$ brut par mois et 16 120 \$ par année à 40 heures/semaine. Passera à 8,00 \$/heure au 1^{er} mai 2007.
- Taux de chômage: 8,3 %
- Coût du régime d'aide sociale en 2004-2005 : 2,7 G\$
- Coût de ramener toutes les prestations d'aide sociale au niveau payé en situation de contraintes sévères à l'emploi : ± 700 M\$
- Protection assurée en 2007 par l'aide sociale : 548 \$/mois (6 576 \$/an) pour personne jugée sans contrainte à l'emploi; 664 \$/mois (7 968 \$/an) pour personne jugée avec contraintes temporaires à l'emploi; et 828 \$/mois (9 936 \$/an) pour personne jugée avec contraintes sévères à l'emploi.

Pour avoir une idée de l'inégalité des revenus dans la société, on peut utiliser des statistiques par quintiles. On obtient les quintiles en divisant la population en cinq parties égales : les quintiles sont des « cinquièmes » de la population. Les tableaux suivants montrent quel est le revenu dans chaque cinquième de population, d'abord chez les personnes seules, puis chez les familles, enfin chez les deux catégories additionnées. Le revenu privé, c'est ce que les gens gagnent par leurs propres moyens; les revenus de transfert, c'est l'argent que l'État verse aux individus : allocations familiales, pensions de vieillesse, aide sociale, etc.; le revenu total est l'addition du revenu privé et des revenus de transfert. Ensuite, bien sûr, il y a l'impôt, et en soustrayant l'impôt du revenu total, on obtient le revenu disponible, c'est-à-dire la somme d'argent dont les gens disposent pour leurs dépenses.

Allons voir! Un beau tableau d'inégalités...





Alors, ces quintiles!

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu
et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 2003, en \$

	Quintile 1 (le plus pauvre)	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5 (le plus riche)
Personnes seules					
Revenu privé	3 177	5 647	16 964	32 029	63 482
Revenus de transfert	4 580	9 756	6 384	3 586	2 676
Revenu total	7 757	15 403	23 348	35 615	66 157
Impôt	94	546	2 798	6 949	17 268
Revenu disponible	7 663	14 857	20 549	28 667	48 889
Familles					
Revenu privé	7 717	21 969	41 782	64 115	120 041
Revenus de transfert	10 803	11 861	7 974	6 909	4 195
Revenu total	18 520	33 830	49 756	71 024	124 236
Impôt	805	2 955	6 762	12 433	29 852
Revenu disponible	17 714	30 875	42 994	58 591	94 384
Ensemble des unités					
Revenu privé	4 630	17 241	32 735	54 465	108 523
Revenus de transfert	7 419	8 961	8 200	6 495	4 380
Revenu total	12 049	26 202	40 935	60 959	112 903
Impôt	486	2 697	5 782	10 610	26 571
Revenu disponible	11 563	23 505	35 152	50 350	86 332

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Compilation : Institut de la statistique du Québec, 7 juillet 2006.



Des budgets pas pareils !

L'alimentation et le logement : des pourcentages bien différents selon le revenu

Part du budget pour les principales catégories de dépenses selon le quintile de revenu, 2004

	Quintile 1 (le plus pauvre)	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5 (le plus riche)
Alimentation	16,7	14,5	12,3	10,8	8,3
Logement	30,6	22,9	21,2	18,9	15,6
Vêtements	3,5	4,0	3,9	4,0	4,0
Transport	11,2	14,3	14,0	14,4	13,0
Impôts personnels	3,5	10,4	15,6	19,6	28,2

Source : Statistique Canada <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/051212/q051212a.htm>

Où êtes-vous ? Quintiles de revenu total, ensemble des unités (2004)

Quintile	1 (le plus pauvre)	2	3	4	5 (le plus riche)
Tranche de revenu	22 000 \$ et moins	22 001 \$ à 35 000 \$	35 001 \$ à 54 000 \$	54 001 \$ à 80 000 \$	80 001 \$ et plus

Et maintenant, on écoute le ministre et on note!



Les mesures annoncées

Voici 8 points sur lesquels un budget a de l'impact. Vous pouvez classer les mesures annoncées selon l'une ou l'autre des rubriques.

Selon vous : une phrase, une citation, une image qui caractérise ce budget

Les revenus des personnes

À surveiller :

Baisses d'impôt, crédits d'impôt, déductions (attention à la déduction pour frais d'emploi)
Allocations, transferts divers, indexations
Taxes à la consommation
Traitement des pensions alimentaires

Les programmes du gouvernement

À surveiller :

Santé, gratuité des médicaments
Éducation, aide aux étudiants
Aide sociale, solidarité sociale, alternative-jeunesse
Logement social
Transport en commun
Garderies
Environnement
Financement du communautaire

Les revenus des entreprises

À surveiller :

Impôts divers
Augmentation / réduction des charges



L'économie et l'emploi « La prospérité des régions »? À surveiller : Économie sociale Équité salariale et équité en emploi Formation, insertion et accès à l'emploi Conciliation travail/famille Développement local et régional Déréglementation	
Les revenus du gouvernement À surveiller : Baisses ou hausses d'impôt Tarifications Transferts fédéraux	
Le fonctionnement de l'État À surveiller : Répartition entre niveaux de gouvernements Partenariats public/privé Réduction de la taille de l'État	
Le paiement de la dette À surveiller : Remboursements prévus Fonds des générations D'où vient l'argent?	
L'équilibre du budget À surveiller : Déficit zéro?	



Les mesures urgentes pour avancer vers un Québec sans pauvreté

- Appauvrissement zéro du cinquième le plus pauvre. Réparation des reculs de demi-indexation à l'aide sociale. Compensation pour les hausses de tarifs.
- Barème plancher à l'aide sociale, couvrant les besoins essentiels.
- Élimination de toutes les coupures à l'aide sociale.
- Gratuité des médicaments pour toutes les personnes gagnant moins de 12 000 \$.
- Non considération de la pension alimentaire dans le calcul du revenu à l'aide sociale et à l'aide aux étudiants.
- Accroissement du parc de logements sociaux.
- Mesures d'aide à la formation, à l'insertion et à l'emploi.
- Équité en emploi : des conditions équivalentes, quel que soit le statut d'emploi.
- Lutte aux préjugés.
- Application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La loi a cinq buts :
 - promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard;
 - améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement;
 - réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale;
 - favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société;
 - développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Alors, quelle est votre évaluation?

	Oui	Non
Ce budget répare-t-il les reculs ? Donne-t-il effet aux mesures urgentes préconisées par le Collectif?		
Ce budget réduit-il les écarts entre riches et pauvres (voir l'outil sur les écarts) ?		
Ce budget applique-t-il la <i>Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale</i> ? Fait-il avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ?		
Qu'apprend-on de cette analyse? Que faudrait-il faire pour avancer davantage ? Que suggérez-vous ?		

